



« Arnaud Lagardère et Jean-Louis Lisimachio sont convenus de se séparer. »

© Olivier Dier

Lisimachio écarté pour “désaccords stratégiques persistants”

Lagardère choisit Arnaud Nourry pour lui succéder en douceur.

G R O U P E
« Jean-Louis nous quitte. Vous êtes tous orphelins. C'est douloureux. » Voici en substance comment Arnaud Lagardère a introduit le comité de direction de Hachette Livre, auquel il s'était invité jeudi dernier en fin de journée pour annoncer le départ, régulièrement annoncé depuis des mois, de Jean-Louis Lisimachio et son remplacement par Arnaud Nourry, P-DG d'Hatier. Ce départ tient à la fois du limogeage et de la démission. D'ailleurs, même le communiqué officiel est ambigu : « Constatant un désaccord stra-

tégique persistant quant à l'évolution des activités livre du groupe Lagardère, Arnaud Lagardère et Jean-Louis Lisimachio sont convenus de se séparer. » Persistant, le désaccord stratégique ? Effectivement. Après des années d'incompréhension et d'agacement mutuel, les deux hommes ont pu, ces derniers mois, confronter leurs visions divergentes sur le dossier Vup qui fait, là, une nouvelle victime.

Lorsque l'opportunité s'est présentée en juillet dernier de mettre la main sur l'éternel concurrent d'Hachette Livre, Jean-Luc Lagardère avait mo-

bilisé ses troupes sans difficultés. La tension est pourtant vite née entre Lisimachio et la force de frappe déployée par Lagardère rue de Presbourg autour de Frédérique Bredin, afin de décrocher Vup, une affaire comme il en passe deux par siècle. La première, pour Jean-Luc Lagardère, avait d'ailleurs été Hachette, en 1980. De juillet à octobre, la direction d'Hachette Livre a surtout été mise à contribution pour fournir des chiffres au siège et aussi les expliquer. Or pédagogie et diplomatie n'ont jamais été les points forts de Jean-Louis Lisimachio. Baron

de Jean-Luc, il n'est jamais parvenu à cacher qu'il pensait avoir plus de leçons à donner qu'à prendre de la génération d'Arnaud. Ainsi, outre qu'il n'a pas été au centre de la gestion du dossier, il a très vite signifié à Jean-Luc et Arnaud Lagardère son désaccord avec la stratégie de reprise de Vup.

Sous sa coupe. Premier point de « désaccord stratégique persistant » : il a critiqué l'approche du dossier présenté à Bruxelles par Frédérique Bredin, directrice de la stratégie et du développement de la branche médias, et par le cabinet d'avocats Bredin Prat, trop

politique et pas assez industrielle selon lui, et il aura beau jeu, si la Commission refuse de laisser Bercy s'emparer du dossier, de le rappeler.

Deuxième « désaccord stratégique persistant » : il voulait que Vup, une fois acquis, intègre Hachette Livre, ou, à défaut, passe sous sa coupe dans le cadre d'une holding commune aux deux groupes. Mais la disparition de Jean-Luc Lagardère, le 14 mars, et les difficultés rencontrées à Bruxelles ont scellé son destin. Mi-avril, il aurait jeté l'éponge et remis sa démission à Arnaud Lagardère après avoir acquis ●●●

la certitude qu'il ne dirigerait pas la future et encore potentielle nouvelle entité.

Restait à gérer la communication de cette défection. En pleine négociation avec la Commission européenne, elle ne pouvait plus mal tomber. L'annonce conjointe de son départ avec celle de la nomination à son poste de président d'Hachette Livre d'un de ses proches a limité les dégâts et même provoqué un (discret) soupir de soulagement au siège d'Hachette Livre et particulièrement au quatorzième étage, celui de la direction. Arnaud Nourry est un « *Lisi boy* » avant d'être – et de devenir – un « *Lagardère boy* ». Président d'Hatier, il n'était pas plus que Jean-Louis Lisimachio favorable à la reprise du pôle scolaire de Vup (Nathan, Bordas), car il sait que l'équilibre de l'opaque et juteux marché de l'édition scolaire est fragile.

Gestionnaire. Né en 1961, Arnaud Nourry est un gestionnaire formé et poussé par le président d'Hachette Livre depuis son arrivée en 1990. D'abord chargé de mission auprès de lui, Jean-Louis Lisimachio l'a ensuite envoyé chez Hatier à l'occasion du rachat de l'éditeur scolaire à Bernard Foulon. Jusqu'au départ de ce dernier, il y a un an, il en a été le directeur général avant d'en prendre la présidence. Les observateurs notent qu'il « *met systématiquement les éditeurs en avant* », ce qui rassurera les intéressés mais qu'il devra « *apprendre très vite à décider seul* ».

Quai de Grenelle, les cadres

dirigeants restent néanmoins partagés entre le soulagement de n'être pas victimes d'un parachutage qui aurait immanquablement provoqué quelques départs et l'inquiétude devant la chute de l'unique rempart entre Hachette Livre et sa maison mère. En effet, Lisimachio, contrairement à sa concurrente Agnès Touraine lorsqu'elle dirigeait Vup, n'a jamais cédé comme son actionnaire aux charmes aujourd'hui dépassés de la nouvelle économie. Il a même traîné des pieds lorsqu'il s'est agi, dans les années 1998-1999, de mettre en œuvre une politique de numérisation et d'exploitation électronique des fonds éditoriaux. Il a préféré, à l'époque, miser sur les fascicules, une activité peu valorisante alors aux mains des éditeurs étrangers et qui génère aujourd'hui une part conséquente des bénéfices du groupe.

Quel bilan tirer du règne de Jean-Louis Lisimachio? Financièrement, il a accru la taille (rachat d'Hatier et d'Orion-Cassel-Octopus en Grande-Bretagne, création d'Hachette Fascicules) et la rentabilité d'Hachette en plaçant la diffusion et la distribution au centre de l'activité. Alain Kouck, qui a été nommé en décembre dernier président de Vup après avoir dirigé la distribution de Hachette puis de l'ex-CEP, l'avait bien compris et les deux patrons – qui n'auraient pas supporté d'être sous les ordres l'un de l'autre – ont contribué à déplacer l'axe de leurs entreprises de l'édition vers la diffusion-distribution avec un cer-



Arnaud Nourry est un gestionnaire formé et poussé par Jean-Louis Lisimachio: né en 1961, il est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP) et titulaire d'un DEA sociologie des organisations. Entre 1986 et 1990, il a été consultant en organisation avant de rejoindre Hachette. Tout d'abord chargé de mission auprès de Jean-Louis Lisimachio, il est devenu directeur financier adjoint du groupe jusqu'à l'acquisition d'Hatier, à laquelle il a participé. Il en est alors devenu, en 1997, secrétaire général, puis directeur général adjoint, directeur général et président.

tain cynisme. D'ailleurs, depuis novembre dernier, la fronde des libraires, appuyés par quelques éditeurs, a mis en lumière la dureté commerciale d'Hachette Livre que la présentation des nouvelles conditions générales de vente le mois dernier était destinée à assouplir. En janvier, une tentative de table ronde organisée par Jean-Jacques Aillagon au ministère de la Culture avait d'ailleurs donné lieu à un incident qui

n'est pas sans conséquence sur les événements actuels. Ce jour-là, Arnaud Lagardère avait été frappé par la violente charge des libraires à l'encontre d'Hachette et de Lisimachio, et en avait conclu qu'il fallait, en cas de rachat de Vup, un diplomate à ce poste.

Le choix d'Arnaud Nourry présente de nombreux avantages pour celui qui l'a nommé. Tout d'abord, il appartient à la nouvelle génération Lagardère,

gagé de modernité. Ensuite il connaît parfaitement le groupe dont il a la charge et n'aura donc pas de problème de prise de contact avec les principaux éditeurs et dirigeants qu'il côtoie de longue date et qui sont montés en puissance en même temps que lui: Isabelle Jeuge Meynard, patronne d'Hachette Education (concurrent interne de Hatier), Michèle Benbunan, qui règne sur Maurepas, Isabelle Magnac (hachette fascicules), Francis Lang (nouveau directeur commercial), Nathalie Jouven (coordinatrice de la branche littérature générale), Valérie Bignon (directrice de la communication). Auprès d'eux et de beaucoup d'autres, fidèles de Lisimachio, comme auprès des éditeurs de littérature générale, habitués à une relative autonomie, Arnaud Nourry devra s'imposer, exercice d'autant plus délicat que sa nomination symbolise, au moins temporairement, qu'Hachette Livre n'est plus une baronnie.

Reste à savoir qui dirigera la holding Livre du groupe, si celle-ci voit effectivement le jour après la reprise de tout ou partie des actifs de Vivendi. Lisimachio plaiderait pour une reprise partielle de Vup sous sa responsabilité. Arnaud Lagardère y était d'autant plus opposé que la mutation du marché du livre est engagée et qu'il s'insère, en France comme ailleurs, au sein d'un ensemble plus vaste, mariant édition, médias et distribution, trois domaines dont l'acteur principal et prépondérant est justement le groupe Lagardère.

PIERRE LOUIS ROZYNÉS

Le rachat de Ullstein par Bertelsmann retoqué par Berlin

Pendant que Bruxelles travaille sur le dossier Hachette-Vivendi, l'Allemagne règle en famille ses problèmes de concentration. Et donne un avis défavorable à la reprise de Ullstein par Random House.

On saura le 27 juin si Bertelsmann peut mener à bien le rachat de l'éditeur de littérature générale Ullstein Heyne List par Random House. La commission allemande de la concurrence vient en effet d'émettre un avis défavorable sur cet-

te opération qui placerait Random House en situation de position dominante dans le secteur du poche allemand, avec 38 % de parts de marché.

Le fait que le deuxième éditeur de poche allemand (le groupe Holtz-

brinck via ses filiales Rowohlt, Fischer, Droemer Knaur) ne représenterait, dans ce cas, que la moitié en terme de parts de marché est l'un des éléments qui semble avoir particulièrement pesé dans la prise de position de l'ins-

tance de Bonn. Elle insiste en effet sur le fait que le nouvel ensemble constituerait plus du tiers du marché du poche en Allemagne. Elle avance également, en substance, que cette fusion conduirait à « *un monopole jusqu'alors*

inhabituel face à la librairie », qu'elle placerait cet ensemble « *dans une situation privilégiée vis-à-vis des auteurs* », et que « *le groupe pourrait faire jouer ses synergies pour optimiser la médiation de sa production* ». Random House, qui esti-

me à 11 % la part de la nouvelle structure sur le marché global du livre allemand, peaufine sa défense et met en doute, dans une première réaction, l'argumentation avancée par la commission de la concurrence.

ANNIE FAVIER